

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

PARTIE NON OFFICIELLE

Echos et Nouvelles DE LA PRINCIPAUTÉ

Par Décision Souveraine du 30 septembre 1898, M. John Collard Vickery, bijoutier et fabricant de maroquinerie à Londres, a été nommé fournisseur breveté de la Maison de S. A. S. M^{te} le Prince de Monaco.

La messe du Saint-Esprit, à l'occasion de la rentrée des écoles, aura lieu lundi 10 octobre, à 10 heures du matin, à la Cathédrale de Monaco.

Le siège de la Société des Régates, qui était établi sur le boulevard de la Condamine, a été transféré depuis le 1^{er} octobre dans un local provisoire au rez-de-chaussée du nouvel immeuble de M. Eugène de Millo.

Lundi soir, à l'occasion de la Saint-François, la section de musique de la Société des Régates, suivie d'un grand nombre de membres de la Société, s'est rendue rue Grimaldi pour donner une sérénade à son président, M. François Médecin. Une soirée avec concert a eu lieu ensuite dans les nouveaux salons de la Société.

Le Comité des fêtes de la Saint-Roman a célébré jeudi soir, en un banquet intime donné à l'hôtel Bristol, le succès des fêtes organisées par ses soins pendant la dernière saison d'été. Ce banquet a été présidé par M. le Ch^r de Loth, 1^{er} adjoint au Maire de Monaco, ayant à son côté M. Botta, le dévoué président du Comité. L'orchestre des bals de la Saint-Roman a prêté son concours à cette amicale réunion.

On a transporté dimanche soir à l'hôpital de Monaco, où il a été admis d'urgence, le nommé Cancogni Guiglielmo, sujet italien, âgé de 22 ans, qui à la suite d'une querelle survenue au quartier Saint-Antoine, sur le territoire de la commune de la Turbie, avait reçu un assez violent coup de couteau dans le dos. Amené dans la Principauté, Guiglielmo a reçu les premiers soins que comportait son état à la pharmacie Delpiano. Il a été ensuite conduit à l'hôpital où il est actuellement en traitement.

Dans son audience du 3 octobre, le Tribunal de simple police a prononcé les condamnations suivantes :

1 cocher pour refus de marcher ; 1 défaut d'inscription de voyageur sur un registre de police ; 1 défaut d'envoi de bulletins d'arrivée ; 1 locataire sans permis de séjour ; 1 embarras de la voie publique ; 1 porte non close la nuit ; 2 mise en vente de pain insuffisamment cuit ; 2 mise en vente de fruits impropres à la consommation ; 1 chien non muselé ; 1 la vidange d'une fosse sans autorisation, avant l'heure réglementaire et sans désinfectant ; 1 jet de corps durs ; 2 ivresse manifeste et publique ; 2 dispute sur la voie

publique ; 2 trouble à la tranquillité publique ; 1 dispute et voies de fait sur la voie publique ; 1 mauvais traitements envers les animaux domestiques ; 2 abandon d'attelage ; 2 stationnement illicite.

Lundi matin est entré dans notre port le vapeur anglais *Balgownie*, de 640 tonneaux, capitaine Alexandre Wood, équipé de 20 hommes, venant de Newcastle avec un chargement de houille pour l'usine à gaz.

CHEMINS DE FER DE PARIS À LYON ET À LA MÉDITERRANÉE

La Compagnie rappelle au public que toutes ses gares sont ouvertes au service des titres et à l'émission des obligations 2 1/2 %. Ces obligations rapportent un intérêt annuel de 12 fr. 50, sous déduction de l'impôt, et sont remboursables à 500 francs.

SUR LE LITTORAL

M^{sr} Chapon, évêque de Nice, est depuis hier de retour en cette ville.

Les étrangers, hôtes fidèles du littoral, commencent à revenir parmi nous et reprennent leur quartier d'hiver. Citons parmi les dernières arrivées à Nice : M^{me} la Princesse de Radziwill ; M. F. Yturbe réinstallé à la villa Massingy d'Auzac ; M^{me} Blondin, en sa villa de la rue Rothschild ; M^{lle} Carmen Tiranty, en sa villa de la rue de l'Hôtel des Postes ; MM. Koslow, Iwoins, F. Rouger, etc... A Cannes : M. Coste, sénateur et président du Conseil général de l'Yonne, descendu chez M^{me} Chérest, sa fille, à la villa Emma ; M. Claudet et sa famille installés à la villa Bénédia, comme les années précédentes ; M^{me} Octave Roubaud est arrivée samedi à Grasse, à la villa des Terrasses.

Sont attendus : M. Barclay et sa famille, à la villa Urie ; M. et M^{me} de Lonquessaing, à la villa Rochetaillée, etc., etc.

Yachting :

Le steam-yacht de 1,200 tonneaux à M. Whitaker Wright, *Sybarite*, a quitté la rade de Cowes le 28 septembre pour Marseille et Nice.

Le steam-yacht *Hiawatha*, à M. J. Douglas Baird, qui vient de changer ses chaudières, a fait des essais très satisfaisants avant de partir pour la Méditerranée.

Les chantiers Forrest et Sons de Wivenhoe terminent d'importantes réparations à bord du steam-yacht *Normannia*, appartenant à notre hôte distingué M. H. O'Hagan.

M. le comte Gurowski de Wezele, Consul Général d'Autriche-Hongrie à Monaco et à Nice, était de passage hier sur le littoral, venant de Vienne et Turin, et se rendant à Londres. Il sera définitivement de retour à Nice en novembre prochain.

La *Stampa*, de Turin rapporte qu'à la dernière réunion du Congrès international pour la paix, tenu à Turin, M. le comte Gurowski de Wezele a offert de payer tous les frais d'une Commission dont la nomination incomberait au bureau de Berne et qui irait au Chili et à la République Argentine dans le but d'amener les chefs de ces deux Gouvernements à accepter un arbitrage définitif pour le différend qui menace de provoquer une lutte désastreuse et sanglante.

Le comte de Wezele a également payé les frais, s'élevant à 800 francs, de deux dépêches adressées aux Gouvernements en question, émanant du Congrès de Turin, et contenant un appel à l'arbitrage.

A L'ÉTRANGER

Succombant à une maladie de cœur, M^{me} Carnot, veuve du regretté Président de la République, est morte subitement vendredi soir au château de Presles (Seine-et-Oise), où elle résidait chaque été. Ses obsèques seront solennellement célébrées vendredi à Paris où le cercueil a été transporté. L'inhumation aura lieu au cimetière du Trocadéro. Cette mort inattendue, qui a profondément ému la société parisienne, a été apprise particulièrement avec tristesse dans le département des Alpes-Maritimes, la famille Carnot étant doublement alliée avec M. Chris, sénateur de ce département.

L'Académie française vient de fixer à la fin de décembre la réception de M. Guillaume. Le successeur du duc d'Aumale termine en ce moment son discours à Rome. Dans quelques jours il l'enverra au palais Mazarin, afin que M. Mézières, chargé de lui répondre, puisse en prendre connaissance.

C'est après la réception de M. Guillaume que l'on procédera à l'élection du successeur d'Henri Meilhac, élection qui, une première fois n'a pu donner de résultat. Les candidats à ce siège sont fort nombreux. Citons : MM. Henri Lavedan, Paul Hervieu, Emile Faguet, Imbert de Saint-Amand et Emile Zola.

On parle aussi des candidatures de MM. Alfred Rambaud et Ernest Daudet.

Dans les ambassades :

M. Jules Cambon, ambassadeur du gouvernement de la République aux Etats-Unis, est attendu dimanche prochain à Paris. Il s'est embarqué à New-York, à bord de la *Gascogne*. Son frère aîné, M. Paul Cambon, ancien ambassadeur auprès du gouvernement ottoman, et récemment nommé ambassadeur auprès de Sa Majesté britannique, ne quittera Constantinople que dans une quinzaine de jours.

La Commission hispano-américaine, réunie à Paris pour discuter les conditions de paix entre l'Espagne et les Etats-Unis, a commencé ses travaux. Les réunions ont lieu au ministère des affaires étrangères. M. Félix Faure, président de la République, recevra aujourd'hui, au palais de l'Elysée, les membres de la Commission.

Les funérailles de S. M. la reine Louise de Danemark, qui vient de s'éteindre au château de Bernstorff à l'âge de 82 ans, seront solennellement célébrées le 15 octobre à Copenhague. S. M. l'Empereur de Russie y assistera.

Hier, à Paris, un service solennel a eu lieu à l'église russe de la rue Daru, à la mémoire de la reine Louise. Les prières ont été dites par l'archiprêtre Smernof ; des cantiques ont été chantés par la maîtrise ; M. le président de la République s'était fait représenter à cette cérémonie par le commandant de La Garenne ; S. M. le roi de Danemark était représenté par son ministre plénipotentiaire à Paris, baron d'Huegen Mau, et le personnel de la légation ; le général Fredericksz, attaché militaire à l'ambassade de Russie, représentait S. M. le tzar. Le général Chanoine, accompagné de deux officiers d'ordonnance ; M. Crozier, directeur du protocole des affaires étrangères, représentant M. Delcassé ; le personnel de l'ambassade de Russie et du consulat complétaient l'assistance.

Lettre de Paris

Paris, 3 octobre.

Toute la presse française est unanime à rendre hommage à la mémoire de M^{me} Carnot, dont la mort foudroyante a causé une douloureuse surprise. La haute situation qu'elle avait eue en France et surtout l'horrible catastrophe qui l'avait frappée lui avait, en effet, donné aux yeux de l'opinion européenne tout entière, la double consécration de la vertu et du malheur.

Comme le dit fort bien un de nos distingués confrères du *Temps*, cette bourgeoise n'était pas une femme ordinaire. Elle avait hérité par ses traditions de famille, essentiellement libérales, les meilleures qualités de la génération de 1830 et les incarnait dans un type féminin où le plus rare bon sens s'enveloppait de grâce et de bonté. Fille d'un homme de grande érudition politique et de forte pensée, Dupont-White, elle avait reçu l'éducation la plus saine et la plus libérale. Entrée ensuite dans la famille Carnot, elle avait pu y développer en toute simplicité et aisance ses dons de nature. Sans jamais sortir de son rôle d'épouse et de mère, on peut bien constater aujourd'hui qu'elle a été la force et l'honneur de celui dont elle a porté le nom avec une si grande dignité. C'est parce qu'elle était sans prétention ni ombre de vanité mondaine qu'elle ne s'est plus trouvée hors de sa place dans la plus haute position que dans la plus ordinaire. Toujours et partout, à tous les moments d'une extraordinaire fortune, dans les plus grandes joies comme dans les plus cruelles épreuves de la vie, elle a eu une raison assez ferme pour toujours discerner son devoir et assez de volonté et de cœur pour s'y tenir.

Cette dignité discrète a été le trait distinctif de sa vie. Elle imposait le respect et l'estime à force de se respecter elle-même. Elle s'intéressait à l'œuvre politique de son mari; mais elle savait rester dans l'ombre et, si elle conseillait, ce n'était jamais qu'au foyer et aux heures où le président Carnot discutait sa conduite ou ses responsabilités avec sa propre conscience. Elle apportait la même discrétion dans sa dévotion. Elle était religieuse pour elle-même, non pour les autres, ni pour la galerie, ou en vue de quelque chose d'étranger à la religion elle-même. Aussi ne mettait-elle aucune ostentation dans sa piété. Celle-ci se trouvait, pour la même raison, exempte de tout fanatisme, de tout zèle sectaire et étroit, également accueillante pour toutes les convictions sincères.

On retrouvait cette même discrétion dans sa manière de comprendre la charité et de la faire. Quand elle entra à l'Élysée, elle sentit tout de suite que son rôle à elle était de songer aux malheureux et de leur venir en aide. Mais elle eut encore soin de ne donner rien d'officiel, ni de bureaucratique à l'organisation de cette assistance aux pauvres. Ce n'est pas un bureau de bienfaisance de plus qu'elle voulait créer. Elle s'appliqua, au contraire, en appelant autour d'elle des femmes du monde animées du même esprit qu'elle, à laisser à toutes ses œuvres un caractère intime, pour que l'aumône parût toujours accompagnée d'un sentiment du cœur et d'une pensée de sollicitude. Bien avant la fondation consacrée à la mémoire de son mari, les mères de famille chargées d'enfants avaient appris dans tous les quartiers de Paris à bénir le nom de M^{me} Carnot.

Enfin, cette dernière fondation elle-même porte cette même marque d'une charité intelligente et compatissante à la fois. Les dames françaises avaient ouvert une souscription pour élever un monument à la mémoire du Président de la République, tombé à Lyon, victime du plus odieux attentat. Avec ce tact que laisse à l'âme l'absence de toute vanité mesquine, M^{me} Carnot songea tout de suite aux veuves et aux orphelins dont elle avait appris à connaître le nombre et les misères; elle eut l'idée que de tous les monuments, le plus beau, le plus digne des vertus républicaines de son mari, c'était un monument d'intelligente charité. Elle remit à l'Institut les sommes qu'on avait recueillies, avec mission d'en distribuer le revenu annuel aux veuves qui avaient le plus de peine et le plus de mérite à s'acquitter de leurs devoirs de mères. Un nom ainsi gravé dans les cœurs, vaut mieux qu'un nom gravé sur le marbre ou sur le bronze et ne sera pas moins durable. La reconnaissance de la patrie ne séparera pas, dans son hommage ému, du nom de l'ancien Président de la République, celui de la compagne dont le concours lui fut, durant la vie, si fidèle et qui sut, après la mort, donner à sa mémoire une si touchante consécration.

MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Une ascension de ballon-sonde. — Le lendemain de l'orage du 23 août, à Paris, MM. Hermite et Besançon se sont empressés de lancer leur petit ballon-

sonde de 40 mètres cubes, gonflé de gaz hydrogène, à l'usine du Champ de Mars. Le départ a eu lieu à midi. L'air était tellement calme que tant que l'on aperçut le ballon-sonde, on l'a vu s'élever verticalement, sans aucune déviation, jusqu'à plus de 3,000 mètres. Il est parvenu jusqu'à une hauteur de 10,000 mètres et a donné des résultats très intéressants.

Au sommet de sa trajectoire, il a immergé dans le courant ouest très rapide qui a persisté depuis lors, et il a été recueilli dans les environs de Coulommiers, après avoir fait au moins 80 kilomètres vers l'est en 90 minutes. Quoique le soleil fut ardent et bien qu'il n'y eût que peu de nuages, la température constatée à 10,000 mètres a été remarquablement basse pour l'heure et pour la saison. Elle a été de -50° . Comme à terre il faisait 30° de chaleur à l'ombre, la décroissance a été de 80° centigrades, soit de 1° par 125 mètres, tandis que la moyenne est de 1° par 180.

Ce fait explique bien le notable rafraîchissement de l'atmosphère qui s'est produit après l'orage du 23.

Ascenseurs et freins. — L'usage de plus en plus répandu des ascenseurs donne un intérêt capital à la question des freins destinés à enrayer la chute en cas d'accident. Les organes mécaniques peuvent ou ne pas fonctionner ou ne pas donner les résultats espérés, aussi l'artifice employé en Amérique et signalé par l'*Iron Age* (4 août) nous paraît-il digne de mention.

Il s'agit d'un bâtiment à 20 étages de New-York, desservi par 10 ascenseurs, groupés par 5, dans un puits commun. Depuis le troisième étage jusqu'au sol, chaque ascenseur a son puits distinct, les séparations étant formées par des cloisons en maçonnerie suffisamment résistantes. Le fonds de chaque puits n'a, comme ouvertures, que les passages fermés par des portes qui joignent parfaitement, de sorte que c'est l'air emprisonné sous l'ascenseur qui, en cas de chute de la cage, formerait matelas et amortirait le choc. Les parois sont légèrement inclinées, de manière à permettre un écoulement progressif de l'air. La partie la plus basse est munie de deux soupapes à ressort, assurant la rentrée et la sortie de l'air quand l'ascenseur monte ou descend dans ses conditions normales de fonctionnement; la soupape de sortie offre naturellement une section calculée de manière à permettre l'évacuation de l'air seulement à la vitesse normale de descente; dès que cette vitesse se trouve dépassée, la soupape devient insuffisante et l'air emprisonné forme matelas.

La pression, dans le cas où une cage tomberait depuis le sommet, serait de 0 kil. 25 par centimètre carré. L'expérience en a été faite, tout récemment, avec une charge de 900 kilos: l'arrêt s'est produit sans que des lampes à incandescence et des œufs placés dans la cage aient subi le moindre dommage.

On admet que le rapport du matelas d'air à la course totale doit être de 1 à 6. C'est à peu près ce qui a été adopté dans cette installation, où l'on a donné au matelas 15 mètres de hauteur, pour une hauteur totale de 85 mètres.

La dépense de force en vélocipédie. — L'Institut physiologique de l'Université de Bonn a fait procéder, sur une piste de 250 mètres créée exprès, à des expériences intéressantes que fait connaître le *Bulletin médical*, au sujet de la dépense d'énergie nécessitée par la course à bicyclette.

Un coureur de 70 kilos, monté sur une machine de 21 k. 5 avec une vitesse de 251 mètres par minute (15 kilomètres à l'heure), consomme par mètre 4,8 centimètres cubes d'oxygène. A la vitesse de 9 kilomètres, la consommation d'oxygène se réduit de 6 %, et elle s'augmente de 18 % si la vitesse est portée à 21 kilomètres.

Des recherches parallèles ont été faites sur des piétons. Il a été trouvé que, pour une allure moyenne, le bicycliste consomme 72 litres d'oxygène et le piéton 59 litres. En somme, de ces expériences il résulte que, par heure, la bicyclette nécessite une dépense de force de 22 % supérieure à celle de la marche. Cette dépense de force est occasionnée non pas par le déplacement du coureur, mais par la résistance de l'air; aussi augmentée-elle notablement avec la vitesse.

LETTRES ET ARTS

Les « lettres » de Stuart Mill. — Un vrai régal de philosophes que la publication des lettres de Stuart Mill dont l'un des maîtres de notre jeune école philosophique, M. Lévy-Bruhl, achève de préparer la première édition.

Ces lettres de Stuart Mill à Auguste Comte n'étaient pas ignorées des membres de la Société positiviste; il y a vingt et un ans, quand furent publiées par eux les lettres du Comte à Stuart Mill, ils eurent entre les mains la correspondance tout entière; mais Comte seul, à ce moment, les préoccupait, et les lettres de Mill furent laissées de côté.

C'est en explorant les archives de la Société en vue d'un ouvrage qu'il prépare sur Auguste Comte, que M. Lévy-Bruhl trouva naguère au fond d'une vieille malle, dans l'appartement même du philosophe (où l'on sait que la Société a un siège), les précieuses lettres.

Le plus gracieusement du monde, M. Lafitte et ses collègues de la Société positiviste ont autorisé le jeune maître à publier cette correspondance; et l'autorisation lui en a été confirmée par la belle-fille de l'illustre écrivain, miss Taylor. (Miss Taylor continue de résider en France, à Saint-Véran, près d'Avignon, où Stuart Mill passa avec elle les dernières années de sa vie, et où il est enterré.)

Dans le même volume s'intercaleront chronologiquement les lettres de Comte à Mill — réimprimées avec le consentement des premiers éditeurs — en sorte que les deux parties de cette correspondance se compléteront l'une par l'autre.

L'ouvrage sera prêt le mois prochain.

MARINE ET COLONIES

Croiseurs auxiliaires anglais et français. — Depuis quelques années, la durée des traversées de l'océan Atlantique a été abrégée de moitié. La vitesse des paquebots n'est pas restée en arrière de celle des navires de guerre. Aussi ces bâtiments marchands, appelés lévriers de l'océan (*greyhounds*), sont-ils susceptibles, à cause de la grande vitesse, de rendre des services signalés, en cas de guerre, comme croiseurs auxiliaires. La *Revue française* compare entre eux les bâtiments marchands de la France et de l'Angleterre. Le tableau suivant indique le nombre des navires français et anglais de plus de 3,000 tonnes, classés suivant les vitesses présumées, à partir de 16 nœuds :

Bâtiments de 19 nœuds ou plus.	7 anglais.	1 français.
— 18.....	5 —	—
— 17 1/2.....	6 —	8 —
— 17.....	13 —	1 —
— 16 1/2.....	8 —	2 —
— 16.....	16 —	1 —
	55 anglais.	13 français.

L'Angleterre a donc 4 fois plus de bâtiments de ces classes supérieures que la France. Le tonnage des bâtiments anglais de plus de 100 tonnes est de 12,969,951 tonnes, alors que celui des bâtiments français n'est que de 1,089,540 tonnes, soit 12 fois moins.

L'amirauté anglaise n'a que 4 bâtiments subventionnés, classés comme croiseurs de réserve, de plus de 19 nœuds: l'*Etruria* et l'*Umbria* (Cunard), le *Majestic* et le *Teutonic* (White Star); on peut leur adjoindre la *Campania* et la *Lucania* (Cunard) et la *Caledonia* (Compagnie péninsulaire et orientale). La France n'a qu'un navire comparable à ceux-là: la *Touraine* (Compagnie transatlantique). L'Allemande en a 7 de 5,000 à 9,000 tonnes, ayant 18 1/2 à 19 nœuds de vitesse. Aucun navire anglais de 18 nœuds n'est à la disposition de l'Amirauté, mais il en est ainsi de la *Britannia*, de l'*Oceana*, du *Victoria* et de l'*Arcadia* (17 1/2, Compagnie P. et O.), qui sont subventionnés, sauf le dernier. C'est dans les navires de cette vitesse que la France a ses meilleures forces auxiliaires avec des déplacements de 6,000 à 7,000 tonnes; tels sont, l'*Armand Béhic*, l'*Australien*, le *Polynésien* et la *Ville de la Ciotat* (Messageries maritimes), la *Gascogne* et la *Champagne* (Compagnie transatlantique).

Parmi les navires de moindre vitesse, en descendant jusqu'à 15 nœuds, sont à la disposition de l'Amirauté

anglaise, sans subvention : *Rome, Massilia, Valetta, Ballarat, Paramatta et Carthage* (P. O.), *Servia et Gallia* (Cunard), *Britannic, Germanic et Adriatic* (White Star), de même que *Empress of India, Empress of China et Empress of Japan* (Compagnie du Pacifique canadien) qui sont subventionnés.

La France n'a que 5 navires marchands de 17 n. 1/2 : *Duc de Bragance, Eugène Pereire, Général Chanzy, Maréchal Bugeaud et Ville d'Alger*, qui sont affectés, par la Compagnie transatlantique, aux services de Marseille à Alger. On voit donc que l'infériorité de la France, sous ce rapport, est énorme, puisqu'elle n'a que 5 bâtiments à mettre en ligne contre 83 anglais.

La France possède encore la *Navarre* (6,959 tonnes), le *Brésil* (5,810 tonnes), la *Plata* (5,677 tonnes) et la *Normandie* (6,283 tonnes). Il existe encore un grand nombre de navires marchands anglais d'égale vitesse, mais ayant moins de 3,000 tonnes de déplacement ; de faible valeur de combat, ils peuvent cependant servir d'éclaireurs de guerre.

Les mist-poeffers de la baie de Fundy. — On sait qu'en beaucoup de points aux bords de la mer, et même en plein Océan, des bruits lointains se font parfois entendre dont la cause et la provenance échappent. A cet égard une enquête est ouverte, dont nos lecteurs ont été plusieurs fois entretenus : et il y a lieu de souhaiter qu'elle arrive à faire quelque lumière sur ce sujet mystérieux. A ce propos M. Cleveland Abbe fait observer, dans le *Wather Review*, que les bruits dont il s'agit se font souvent entendre dans la baie de Fundy, par les belles journées calmes de l'été ; et qu'ils ressemblent beaucoup à ceux que l'on peut entendre auprès d'un aquarium où se trouve un certain poisson, le *Pogonias chromis*. Ce poisson a la faculté d'émettre des sons, et ceux-ci se font entendre à grande distance. Il peut bien être pour quelques chose dans le mystère des mist-poeffers. Pour quelque chose seulement, car il est bien certain que les bruits entendus sont d'origine diverse : une seule et même hypothèse ne saurait les expliquer tous, car il en est qui sont dus aux vagues, d'autres à des fractures de l'écorce terrestre, d'autres encore à des commotions sous-marines, et à d'autres causes encore ignorées. Mais il paraît bien que le *Pogonias chromis* joue aussi son rôle dans l'affaire.

VARIÉTÉS

Un précurseur de Wagner

M. Gaston Carraud dans un savant article consacré aux « Essais » de Grétry, prouve, dans un récent numéro de la *Revue Bleue*, que l'œuvre et les théories de Richard Wagner ont été, pour ainsi dire, prévues et développées à l'avance par le célèbre compositeur français. Le rapprochement, dit-il, peut sembler paradoxal entre l'auteur de *Parsifal* et celui des *Deux Avars*. Qui se donnera la peine de lire les Mémoires de Grétry, outre le plaisir délicat et rare de faire l'intime connaissance d'une âme de fraîcheur exquise, éprouvera quelque émotion à respirer, entre ces feuillets rugueux et jaunis, comme le parfum desséché d'une fleur primitive, qui, transformée par la culture, épanouie, vivante, embaumera tout l'œuvre de Wagner. Avec la simplicité d'un esprit à qui sa conviction candide ôta presque la conscience de sa hardiesse, Grétry expose une doctrine à peu près identique en son essence, quelque différente qu'en soit l'application à celle du plus haut artiste de notre temps. Si ses facultés créatrices avaient été en rapport avec son intelligence, ou plutôt avec une sorte de divination qu'il dut à la parfaite sincérité de sa nature ; si, au lieu de laisser ses idées enfouies dans un livre, il avait pu les révéler en des partitions puissantes, la révolution qui s'opère péniblement aujourd'hui en nos cerveaux embrumés de longues et tenaces erreurs, serait sans doute vieille d'un siècle déjà.

Le lecteur de ces *Essais sur la musique*, qui, dans la pensée de leur auteur, sont un véritable traité de composition, sera frappé de la médiocre part qu'ils font aux questions de technique musicale. Une place en revanche considérable presque prépondérante, et bien inattendue, semble-t-il, en un pareil ouvrage, y est occupée par une analyse des différentes passions, des caractères et des

mœurs, qui est assurément d'une âme simple, mais qui nous présente l'étude du sentiment comme le travail fondamental du compositeur, comme la véritable source et le guide de l'inspiration, comme l'essence même de l'art musical.

« Le musicien doit d'abord déclamer juste et saisir le rythme convenable : c'est la structure de son œuvre. Il doit couvrir la déclamation d'un chant pur : c'est la chair qui couvre l'anatomie. Il doit faire des accompagnements qui suivent, soutiennent et fortifient l'expression, sans jamais la voiler totalement : c'est le costume des figures. » Quant aux moyens d'y parvenir, et de ne point ressembler à ces compositeurs éhontés qui laissent leur créature aller nue par le monde, Grétry estime que « l'instinct et la sensibilité conduisent à la science ». Pour lui, comme pour tout artiste d'intelligence élevée, l'habileté technique, relativement facile à acquérir, accessible à l'esprit le plus médiocre, reste un instrument de métier dont il n'y a pas à discuter. Seule est intéressante la pensée qui saura manier l'outil.

Questions d'expression, questions de sentiment, où nulle règle ne pourrait intervenir : ce sont des procédés nécessairement personnels autant que l'idée même pour laquelle ils sont nés. Il n'est que l'exemple pour guider de jeunes esprits dans cette voie : Grétry le tire de lui-même au cours d'une analyse détaillée de ses propres ouvrages, qui termine ses mémoires. Avec plus de bonhomie que de vanité, il se propose comme modèle, commentant jusque dans leurs moindres intentions les principaux morceaux de ses opéras, ceux du moins qu'il juge capables de contenir un enseignement.

Parmi tous ces exemples, pas une fois nous ne trouverons une beauté musicale citée pour elle-même, considérée indépendamment de l'expression. L'expression seule préoccupe Grétry, et l'art de l'écriture ne lui est qu'un moyen. Avant tout, il veut que sa musique *parle*, et si d'aventure il lui arrive de *chanter* seulement, si délicieux que soit ce chant, il ne s'en vante pas.

Il tient d'abord à dessiner le caractère de ses différents personnages : il le pose dès le premier morceau qu'ils auront à chanter, et dès sa première phrase : « Je commence presque toujours chaque morceau par un chant déclamé, afin qu'ayant un rapport plus intime avec le drame, le début s'imprime dans la tête des auditeurs. Je déclame de même tout ce qui constitue le caractère du personnage ; j'abandonne au chant tout ce qui n'est qu'agrément ou qu'arrondissement de la phrase poétique. » Entendez ici par *chant* le sens le plus étroit qu'ait pris le mot *mélodie*.

Pour que cette déclamation devienne *musique*, Grétry cherche de nouvelles ressources d'expression dans tous les procédés de son art : la *contexture* de la ligne mélodique, le rythme, l'harmonie et la modulation, le mouvement même de la basse. « La basse, dit-il, donne l'âme à tout ce qui repose sur elle. » Il nous la montre, « marchant gravement » par amples intervalles de quarte ou de quinte, sous des mélodies d'expression solennelle et large ; « devenant plus chantante et moins fière » lorsque le chant s'anime. Et ces quelques mots en disent davantage que les plus gros traités d'harmonie.

« Pourquoi une seule note, placée de telle manière, produit en nous le ravissement, nous fait tressaillir ? » C'est que chaque note de la gamme possède ses qualités intrinsèques : lorsqu'elle est employée de façon que ces qualités soient en rapport exact avec le sentiment qu'il s'agit d'exprimer, sa valeur musicale, en même temps que sa puissance expressive, s'en trouve décuplée. L'une d'elles ne se nomme-t-elle pas, et si justement, *sensible* ? La tierce est « tendre », la quinte « fugitive » ; les notes données par le corps sonore sont « affirmatives » ; les autres, hors nature, ont une signification « suspensive ».

C'est en étudiant de près ces caractères spéciaux à chaque note, que l'on saura donner à la phrase sa juste ponctuation musicale, et déterminer, dans le chant, les « bonnes notes » qui doivent appuyer les syllabes capitales de la phrase poétique.

La délicatesse de sa sensibilité auditive, jointe à sa persistante préoccupation d'augmenter le contenu significatif de la musique, a notamment conduit Grétry à se faire de la *modulation* une idée toute particulière. Il y voit, non plus un simple procédé de développement musical, mais bien un nouvel agent d'expression, qui devait, avec les progrès de la technique moderne, deve-

nir le plus puissant de tous peut-être, en même temps que le plus délicat à manier, le plus difficile à ménager.

« Un ton est une idée », disait Grétry, alors que chez ses confrères, et si longtemps après lui encore, le choix des tons, lorsqu'il n'était pas livré au hasard, n'était trop souvent déterminé que par des raisons de facilité, de tessiture ou simplement d'habitude. Les compositeurs sont rares, qui ont possédé le juste tact de la valeur absolue ou relative des diverses tonalités.

« L'être froid ou sans expérience module peu ou point ; l'homme passionné module, soit en montant, soit en descendant »

« Les modulations tiennent à la déclamation autant que le chant. » Grétry ne les admet que si elles sont l'image des modifications mêmes du sentiment, allant jusqu'à formuler cette proposition, qui paraîtra encore une énormité à quelques-uns, que rien ne saurait obliger à terminer un morceau dans le ton où il a commencé, dès que le sentiment exprimé a évolué sans revenir à son point initial. Ce n'est plus la *musique* seule, c'est la *parole* qui détermine la modulation et l'explique ; amenée par le chant plutôt que par la basse, elle n'en paraîtra que plus naturelle et plus douce, si éloignée, si heurtée même qu'elle puisse être en elle-même, tandis que la plus simple semblera choquante, lorsque, aucune intention expressive ne la justifiant, elle n'est que le gauche témoignage d'un embarras d'écriture.

De semblables idées ont conduit Wagner au système si riche et si souple de modulations chromatiques et enharmoniques, sur qui repose presque toute notre musique moderne.

Ainsi comprise, la musique trouve dans le drame son naturel et plein épanouissement : elle devient le plus puissant agent d'émotion, l'instrument le plus complet qu'il puisse avoir à sa disposition. Portant au théâtre la simultanéité de l'action avec la pensée immédiatement exprimée, c'est-à-dire la vie même, à la rapidité synthétique du drame littéraire, elle peut ajouter, sans enfreindre pour cela la marche de l'action, toute la profondeur d'analyse du roman : elle crée, avec le drame lyrique, la forme parfaite d'un art essentiellement humain.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

Étude de M^e Antoine BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e BLANC, notaire, à Monaco, le dix août mil huit-cent quatre-vingt-dix-huit, enregistré, monsieur Louis LÉON dit Lucien RAMELOT, propriétaire-rentier, domicilié à Neuilly-sur-Seine, ayant élu domicile en l'étude de M^e Blanc, notaire, a acquis de monsieur le chevalier Eugène DE MILLO TERRAZZANI, propriétaire, demeurant à Monaco, ayant élu aussi domicile en l'étude dudit M^e Blanc, notaire,

Une bande de terrain située à Monaco, quartier de la Condamine, au lieu dit Jardin de Millo, portée au plan cadastral sous partie du numéro 325 de la section B, et touchant : du levant et du nord, à messieurs Bonaventure et Rigoni ; du couchant, à monsieur Ramelot ; et du midi, à une rue innommée.

Cette acquisition a été faite au prix de cinq mille quatre-vingt-neuf francs vingt-cinq centimes. **5,089 fr. 25.**

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le quinze septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu, des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le quatre octobre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

Dûment enregistré.

Pour extrait :
Signé : A. BLANC.

Etude de M^e A. BLANC, notaire à Monaco
39, rue Grimaldi, 39

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Aux termes d'un contrat passé devant M^e BLANC, notaire à Monaco, le sept septembre mil huit cent quatre-

vingt-dix-huit, enregistré, monsieur François DEVISSI, employé au Casino, demeurant à Monte Carlo, ayant élu domicile en l'étude de M^e Blanc, notaire, a acquis de monsieur Dieudonné-Charles-Lucien-Fortuné ESCOFFIER, propriétaire, demeurant à Nice, ayant aussi élu domicile en l'étude dudit M^e Blanc, notaire.

Une parcelle de terrain de la contenance de trois cent six mètres quatre-vingt décimètres carrés, située au quartier des Moulins, portée au plan cadastral sous partie du numéro 120 de la section E, et confinant : de l'est, du midi et du nord à un des tournants de la route desservant la propriété de monsieur Escoffier, et de l'ouest, à monsieur Escoffier.

Cette acquisition a été faite au prix de quinze mille neuf cent cinquante-huit francs quatre-vingt centimes 15,958 fr. 80 cent.

Une expédition de ce contrat, transcrite au bureau des hypothèques de Monaco, le quinze septembre mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, a été déposée ce jourd'hui même au Greffe du Tribunal Supérieur.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu des inscriptions pour cause d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois de ce jour, à peine d'être déchues de tous droits sur cet immeuble.

Monaco, le 4 octobre 1898.

Dûment enregistré.

Pour extrait :

(Signé) : A. BLANC.

Étude de M^e Charles TOBON, huissier à Monaco
30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le mercredi douze octobre 1898, à deux heures de l'après-midi, dans un appartement au troisième étage de la villa Hélène, sise à Monaco, circonscription de Monte Carlo, boulevard des Moulins, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers en très bon état, consistant notamment en : piano Pleyel, tableaux, fauteuils, chaises, tables fantaisies, pendules avec candélabres, buffet Louis XIII en vieux chêne sculpté, table et chaises, lit complet, armoire à glace Louis XIII, table de nuit chiffonnière et toilette, secrétaire chiffonnier en poirier laqué noir et sculpté, glaces, toilettes, armoire à linge, lampe de salon, tapis rideaux, vaisselle, verrerie, divers ouvrages de littérature et sciences, etc., etc.

Au comptant et 5 % en sus pour frais d'enchères.

NOTA. — A partir du 8 octobre courant, de 2 à 4 heures de l'après-midi, exposition du mobilier.

L'Huissier : Ch. TOBON.

AVIS

Par acte sous seing privé en date du 6 août 1898, dûment enregistré, la dame Catherine PELLEGRINO, épouse du sieur Jean TOSELLI, de celui-ci dûment autorisée, demeurant à Monaco, a acquis le fonds de commerce de comestibles exploité à Monaco, boulevard de l'Ouest, par le sieur Charles MO fils.

Les créanciers, s'il en existe, sont invités à faire opposition dans le délai de huitaine, à peine de déchéance.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 25 Septembre au 2 Octobre 1898

MARSEILLE, cutter Michel, fr., c. Chairblanc, briques et ciment.
SAINT-TROPEZ, b. Petit-Vincent, fr., c. Joubert, sable.
Id. b. Saint-Louis, fr., c. Martin, id.
CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero, id.
Id. b. Indus, fr., c. Tassis, id.
Id. b. Fortune, fr. c. Roux, id.
Id. b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Davin, id.
Id. b. Deux-Innocents, fr., c. Bresse, id.
Id. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Augier, id.
Id. b. Ville-de-Monaco, fr. c. Bianchy, id.

Départs du 25 Septembre au 2 Octobre

A LA MER, yacht-goëlette, Nirvana, russe, c. Fricero, sur lest.
NICE, b. Barthélemy-Elisa, fr., c. Davin, fûts vides.
CANNES, b. L'Union, fr., c. Roussel, sur lest.
SAINT-TROPEZ, ch.-mar. Deux-Paulines, fr., c. Olivier, id.
CANNES, b. Monte-Carlo, fr., c. Ferrero, id.
Id. b. Fortune, fr. c. Roux, id.
Id. b. Ville-de-Monaco, fr., c. Bianchy, id.
Id. b. Indus, fr., c. Tassis, id.
Id. b. Saint-Louis, fr., c. Martin, id.
Id. b. Petit-Vincent, fr., c. Joubert, id.
Id. b. Deux-Innocents, fr., c. Bresse, id.
Id. b. Ville-de-Marseille, fr., c. Augier, id.

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIQ MOEHR

EAU, PATE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

**GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE**

M^{me} DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS

SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tout faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes —
Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de
feu — Vêtements Imperméables — Habits —
Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir —
Pèlerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

DAME Veuve, très distinguée, parlant l'italien et le français, désire trouver place de directrice, caissière d'hôtel ou dame de compagnie dans une famille honorable.

S'adresser au Bureau du Journal

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur

Rue Grimaldi, n° 25 — Condamine

LEÇONS DE PIANO

M^{lle} SCHWENTZER

MONACO, Rue de Lorraine, 10, MONACO

**LE MONITEUR
DE LA MODE**

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE
DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Sept-Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
26	75.6	56.0	55.6	55.6	55.8	25.0	25.7	23.4	23.1	23.0	75	N. E. faible	Nuageux		
27	55.0	54.5	54.2	53.7	53.9	22.7	21.2	23.4	21.5	21.8	78	id.	Nuageux, pluie		
28	52.0	51.5	51.0	51.6	52.0	22.5	24.6	25.9	22.3	21.4	80	S. O. faible	Nuageux		
29	52.3	53.0	53.2	53.5	53.6	22.6	24.2	22.8	20.6	20.5	74	id.	Nuageux, pluie		
30	54.0	54.0	52.6	52.2	52.0	21.8	23.7	24.1	21.2	20.7	77	id.	Beau		
1	54.2	54.2	53.5	54.0	55.2	19.0	20.0	20.6	19.7	18.4	77	N. E. fort	Nuageux, pluie		
2	58.1	58.0	58.2	59.0	59.8	18.2	19.6	19.4	19.0	19.0	86	id.	id.		
DATES						26	27	28	29	30	1	2	Pluie tombée : 92 ^{mm} , 2		
TEMPÉRATURES EXTRÊMES						Maxima	27.0	23.8	25.8	24.2	24.0	21.0	20.0		
						Minima	21.6	21.0	21.4	20.6	18.7	18.2	18.0		

ASTHME OPPRESSION, CATARRHE, TOUX NERVEUSE. Recomm. par les Célébrités médicales. Soulagement immédiat. CIGARES GICQUEL. Même résultat avec le PAPIER GICQUEL, brûlé près du malade, il calme immédiatement les accès. 3 fr. la b^{te}. CIGARES ou PAPIER, 14, rue Delarochette, Paris, et Pharm.

Imprimerie de Monaco, 1898